2014

Rapport d'activité
Association Les Nids

Donner le temps de grandir

Depuis plus de 80 ans,

l'association Les Nids protège les enfants en difficulté en Haute-Normandie

L'association Les Nids, reconnue d'utilité publique, a été fondée à Rouen en 1931 par Madeleine Lecoeur, une femme de coeur révoltée dès son plus jeune âge par l'enfance déshéritée.

Acteur historique de Haute-Normandie, l'association Les Nids mène des missions en faveur de l'enfance en difficulté.

Son rôle consiste à apporter aux enfants et adolescents qu'elle suit protection, soutien, éducation et compréhension pour leur donner toutes les chances de se bâtir un avenir.

L'association Les Nids intervient dans différents champs qui placent l'enfant et sa famille au coeur de ses missions. Ces dispositifs lui permettent de répondre aux caractéristiques de chacun :

> **La protection de l'enfance**

> **Les lieux de médiation et d'écoute**

> **L'éducation en institut spécialisé**

> **La délinquance des mineurs**

> **L'insertion**

Rapport d'activité 2014

Sommaire

Editorial p.3

1. Près de chez vous p.4
2. Chiffres clés par mission p.7
3. Gouvernance et organisation p.21
4. Financement de nos actions p.27
5. Ce qui a marqué 2014... p.29

Editorial

Nous sommes fiers de vous présenter, pour la quatrième année consécutive, notre rapport d'activité associatif. Un document qui n'a d'autre vocation que de traduire la somme de nos engagements honorés, par tous ceux qui apportent leur concours à notre Projet, professionnels et bénévoles, mais également mettre en avant le mouvement dans lequel nous nous inscrivons pour apporter demain des réponses manquantes ou insuffisantes.

Comment commenter cette année écoulée, sans se placer à l'aube de l'année 2015, à peine naissante, et de l'effroi des évènements qui ont durablement meurtri la France ? Que nous enseignent les évènements de janvier sinon qu'il est plus que jamais nécessaire d'armer les jeunes que nous accompagnons pour en faire, demain, des citoyens éclairés, respectueux des différences, présents au monde et intégrés dans la société. En somme, en faire de jeunes gens aussi équilibrés qu'éduqués et nos institutions ont une responsabilité : proposer des modèles éducatifs, des activités socio-culturelles, des expériences sociales ... qui décalent les jeunes de leur seule condition première pour les élever, au sens propre comme figuré.

Les initiatives ne manquent pas et 2014 ne nous contredira pas : amener 200 enfants d'une dizaine d'année à l'Opéra pour qu'ils chantent, à côté de leurs camarades, de leurs parents, des bénévoles et des éducateurs ... c'est partager une expérience inoubliable, éprouver les choses ensemble pour mieux se (re) connaitre, c'est constituer une mémoire commune. Dans le même ordre d'idée, notre colloque annuel en novembre dernier nous invitait à regarder comment dans nos pratiques nous aidons les enfants à connaitre, comprendre et faire leur une histoire familiale parfois complexe. Là aussi nous investissons pour l'avenir car prévenir a toujours coûté moins cher que guérir.

Construire l'avenir c'est anticiper de nouvelles réponses, aussi l'association a répondu présente et a été validée dans son intention, pour l'ouverture, dans le champ médico-social, du premier Centre d'Accueil Familial Spécialisé de la région. Un service destiné aux enfants relevant classiquement des Instituts Thérapeutiques Educatifs et Pédagogiques et pour lesquels il est nécessaire de mettre en place un accueil ponctuel ou plus permanent en dehors des internats traditionnels. Nous avons également construit de nouvelles réponses dans un tout autre domaine, celui du contentieux familial, pour parvenir à prendre en charge, sur le secteur dieppois, les auteurs de violences intra familiales. Un projet qui devrait pleinement aboutir en 2015. D'autres initiatives ont été reconnues, dans le cadre d'appels à projet ou par l'octroi d'une distinction particulière, comme le Label du Défenseur des Droits de l'Enfant, décerné à l'association pour son dispositif d'audition de l'enfant, dans le cadre des 25 ans de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Vous découvrirez en détail toutes ces actions dans le présent rapport.

En 2014 nous avons également accompagné la démarche d'évaluation externe de nos établissements et services. Un travail de longue haleine qui a permis de démontrer encore une fois la technicité, l'engagement et l'éthique des professionnels de l'association. Cet exercice a permis de mesurer et planifier les actions à entreprendre pour améliorer les propositions éducatives ou pédagogiques de nos services, sans déjuger le travail jusque-là accompli.

Enfin, nous avons également veillé à mettre l'accent en 2014 sur l'engagement bénévole aux Nids. Un travail qui doit être valorisé mais aussi diversifié et pour lequel nous nous devons d'entretenir un dialogue avec toutes ces personnes qui donnent de leur temps et qui font bien plus qu'accompagner les devoirs ou diverses activités. Ils sont là pour les enfants, à côté des professionnels, dans une écoute attentive, pour les aider à grandir, transmettre des valeurs fortes et donner de l'attention. N'est-ce pas cela éduquer ?

Jean-Luc VIAUX,
Président

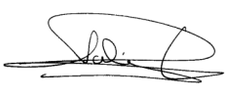

Jérôme PALIER,
Directeur Général

1 Près de chez vous

A la demande de Francis pourriez vous vérifier les habilitations de la page pour une mise à jour. (Ici chiffres du RA 2013)

Nombres en habilitation

Maisons d'Enfants

Bihorel (76) - Dali
Semi-autonomie : 7 ados (16 à 20 ans)
Autonomie : 16 ados (17 à 20 ans)

Dieppe (76) - Dali
Autonomie : 16 ados (17 à 20 ans)

Duclair (76) - Village d'enfants
58 enfants (3 à 20 ans)
Famille d'accueil : 2 enfants (0 à 3 ans)

Le Havre (76)
58 enfants (3 à 17 ans)
Maintien à domicile : 18 enfants (3 à 17 ans)

Le Havre (76) - Bellefontaine
10 ados (12 à 15 ans)

Le Havre (76) - Trigauville
14 ados (15 à 17 ans)

Le Havre (76)
Semi-autonomie : 10 ados (16 à 20 ans)
Autonomie : 8 ados (17 à 20 ans)

Le Havre (76) - SHAE La passerelle
Semi-autonomie : 10 ados (16 à 20 ans)
Autonomie : 8 ados (17 à 20 ans)

Longueville-sur-Scie (76)
26 enfants (3 à 17 ans)

Mont-Saint-Aignan (76)
43 enfants (3 à 17 ans)
Maintien à domicile : 78 enfants (3 à 17 ans)

Montville (76)
26 enfants (3 à 17 ans)

Saint-Saire (76) - Les Sablons
22 enfants (6 à 18 ans)

Yvetot (76)
36 enfants (3 à 13 ans)

Yvetot (76)
13 ados (13 à 17 ans)
Semi-autonomie : 6 ados (16 à 20 ans)

Placement Familial

Accueil d'enfants placés en familles d'accueil + accompagnement des parents.

Rouen (76) - SPF
140 enfants (0 à 21 ans) accueillis par 75 familles d'accueil réparties sur le territoire seinomarin.

Lieux de vie

Accueil d'adolescents placés en toutes petites unités collectives à encadrement renforcé.

Martincamp Bully (76)
3 ados (12 à 14 ans)

Saint-Martin-du-Manoir (76)
3 ados (16 à 18 ans)

Accueils accompagnés

Organisation de temps de rencontre parents-enfants (week-end) en présence d'un éducateur, afin de renforcer les liens familiaux.

Doudeville / Mont-Saint-Aignan (76)
Majoritairement des familles de Seine-Maritime

Accueil de jour

Remobilisation de jeunes sur leur scolarité ou sur la construction d'un projet d'insertion professionnelle et sociale.

Le Havre (76) - SISP
Classe interne : 16 ados (12 à 16 ans)
Unité active insertion : 8 ados (16 à 20 ans)
Soutien scolaire : 8 ados (12 à 17 ans)
Classe relais : 12 ados (12 à 16 ans)
Etape Ecole/Trame : collégiens
Atelier Relais : 10 collégiens

Suivi préventif

Suivi d'enfants (0 à 21 ans) vivant au domicile familial.

Rouen / Elbeuf / Yvetot (76) - SEP

650 mesures AEMO / AED
53 mesures AEMO-AED Petite Enfance

Le Havre / Bolbec / Yvetot (76) - CEH

1149 mesures AEMO / AED

Dieppe / Eu / Neufchatel (76) - AEP

713 mesures AEMO / AED

Louviers / Pont-Audemer (27) - ASEF

175 mesures AEMO / AED

Enquêtes et investigations

Analyse de la situation familiale.

Dieppe (76) - AEP

21 Enquêtes Sociales (ES) ordonnées par le Juge aux Affaires Familiales (JAF)

Le Havre (76) - SIE

254 Mesures Judiciaires d'Investigation Educative (MJIE) ordonnées par le Juge des Enfants

Rouen (76) - SEP

145 Mesures Judiciaires d'Investigation Educative (MJIE) ordonnées par le Juge des Enfants

Prévention spécialisée

Suivi socio-éducatif de jeunes en difficulté ou en voie de marginalisation.

Le Havre (76) - BSPS

Centres Educatifs Fermés

Accueil d'adolescents multirécidivistes en alternative à la prison.

Doudeville (76)

12 filles (15 à 18 ans)

Saint-Denis-le-Thiboult (76)

10 garçons (13 à 16 ans)

Dispositif Educatif Accueil et Orientation

Accueil en placement immédiat d'adolescents ayant commis un premier acte de délinquance, déférés ou sortant de prison.

Le Havre (76)

3 garçons (12 à 18 ans)

A la demande de Francis pourriez vous vérifier les habilitations de la page pour une mise à jour. (Ici chiffres du RA 2013)

Espace audition de l'enfant

Audition de mineurs entendus dans le cadre d'une procédure judiciaire les concernant (séparation parentale conflictuelle...), sans pour autant leur conférer le statut de partie.

Dieppe (76) - AEP

Le Havre (76) - MECS Le Havre

Médiation familiale

Aide les parents séparés à renouer le dialogue dans l'intérêt de leur enfant.

Rouen (76) - Harpe

30 dossiers / an

Lieux rencontre

Permet à des enfants de maintenir des liens avec leurs parents ou famille élargie.

Dieppe (76) - Horizon

30 dossiers / an

Le Havre (76) - Etape

30 dossiers / an

Rouen (76) - Harpe

30 dossiers / an

Espace parents

Soutien gratuit pour les parents qui rencontrent des difficultés dans l'éducation de leur(s) enfant(s).

Rouen (76)

Instituts thérapeutiques

Suivi de jeunes, relevant au champ du handicap, dont les potentialités intellectuelles sont préservées.

Darnetal (76) - Logis Sainte Claire

39 enfants (6 à 18 ans) en ITEP
15 enfants (3 à 20 ans) en SESSAD

Serquigny (27)

34 enfants (6 à 18 ans) en ITEP
20 enfants (3 à 20 ans) en SESSAD

Insertion

Prévention des risques d'aggravation des situations sociales, individuelles et familiales.

Dieppe (76)

Insertion logement

Yvetot (76)

Insertion sociale

Notre priorité c'est l'enfant, quel que soit ce qu'il a vécu.

Nous mettons en sécurité les enfants qui nous sont confiés.
Dans nos maisons, les enfants sont accompagnés par une équipe de professionnels et bénéficient d'un suivi adapté à leur âge et à leur besoin, mais aussi de la chaleur humaine nécessaire à leur bien-être et à leur équilibre.

***Soucieux de préserver les liens entre l'enfant et sa famille**, nous accueillons ensemble les frères et soeurs et organisons des rencontres régulières avec les parents. Car notre objectif est bien de permettre à chaque enfant de retourner vivre avec ses parents dès que la situation le permet.*

À défaut de pouvoir recevoir au quotidien l'amour de leurs parents, les enfants qui vivent aux Nids bénéficient de toute l'affection de nos équipes, qui les écoutent et les considèrent.

***Ils vont à l'école dans leur commune**, ce qui nous permet de suivre de très près leur scolarité et d'échanger régulièrement avec leurs professeurs.*

Tout se passe comme dans une famille, même si nous ne nous substituons jamais aux parents.

***Il y a des règles de vie à suivre** et chaque enfant apprend le respect, la politesse, le savoir-vivre en collectivité et la valeur des choses.*

Ainsi, nous les aidons à devenir autonomes et responsables.

TÉMOIGNAGE d'Éric,
éducateur à l'association Les Nids

2 Chiffres clés par mission

La protection de l'enfance

Des réalités locales...

Chaque jour, pour la seule région Haute-Normandie, 10 000 mineurs sont pris en charge dans le cadre d'une mesure de Protection de l'Enfance, soit 2 % des moins de 18 ans.

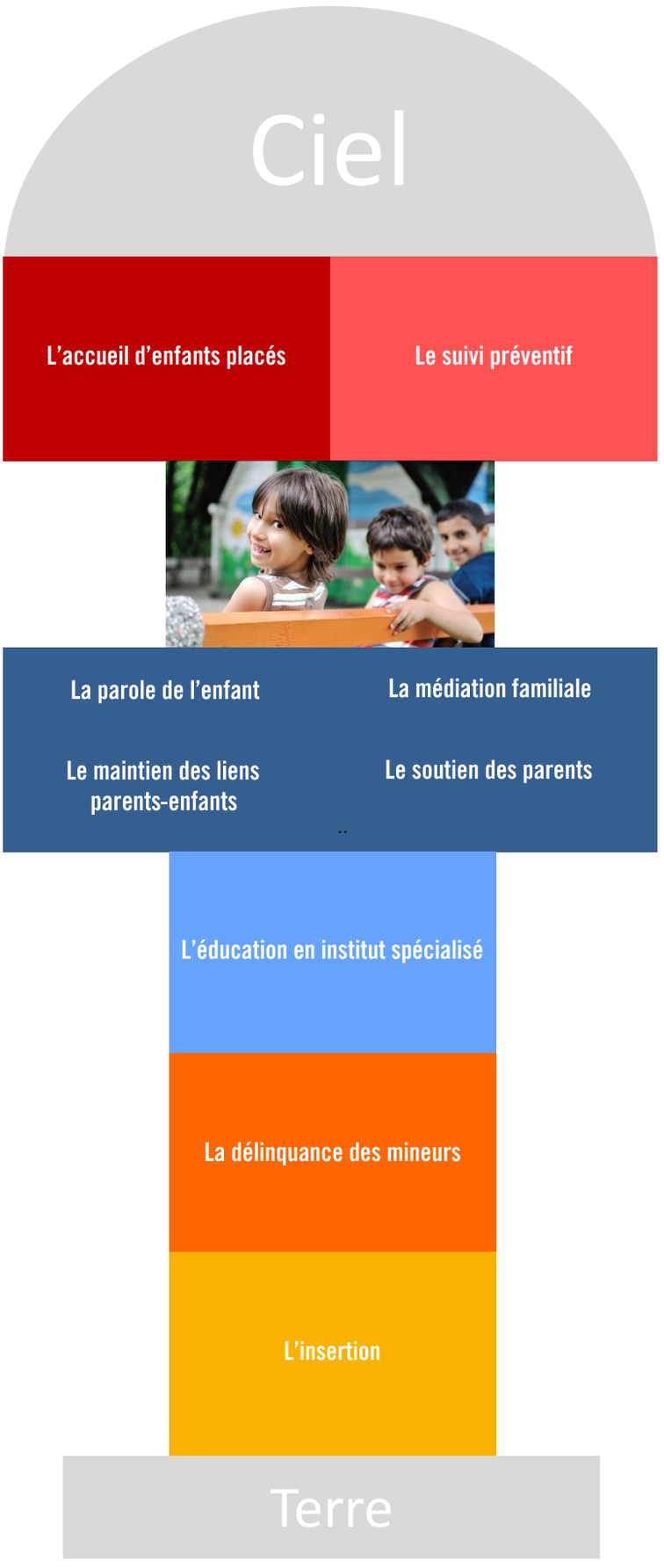

Les lieux de médiation et d'écoute

L'accueil d'enfants placés

L'association Les Nids accueille des enfants et des adolescents dans le cadre de mesures de placement, confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ou le Juge des Enfants pour une durée déterminée. Ces jeunes âgés de 0 à 21 ans rencontrent dans leur famille des difficultés mettant en danger leur santé, leur sécurité, leur moralité ou leur éducation. Les jeunes sont hébergés toute l'année, en fonction des droits de leurs parents, en petites unités collectives ou en familles d'accueil.

Notre rôle

Leur apporter des réponses adaptées à leur âge, à leurs besoins immédiats et à venir.

Les protéger en leur offrant un cadre de vie stable, rassurant et favorable à leur épanouissement.

Les éduquer en favorisant leur développement physique, affectif, intellectuel et social.

Les inscrire dans la vie locale en les scolarisant dans les établissements des alentours et en leur donnant accès aux activités culturelles, sportives et de loisirs.

Accompagner leurs parents pendant toute la durée du placement afin de les aider à développer leurs compétences éducatives et à construire de nouvelles relations avec eux. Restaurer ainsi des conditions favorables pour que parents et enfants puissent à nouveau vivre ensemble.

812

jeunes accueillis en 2014

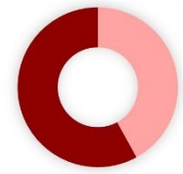

58% de garçons

42% de filles

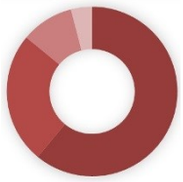

origine géographique

61% Rouen
25 % Le Havre
10 % Dieppe
4 % autre provenance

Répartition par type d'accueil

Maisons d'enfants : 45 %
Structures ados : 15 %
Familles d'accueil : 22 %
Soutien Maintien à Domicile : 18 %

Âge des jeunes

0-2 ans	3-5 ans	6-9 ans	10-12 ans	13-15 ans	16-17 ans	+ 18 ans
2 %	8 %	19 %	21 %	26 %	17 %	7 %

Types de mesures

94 % des mesures de placement sont judiciaires et 6 % sont administratives.

Motifs du placement

Les principales raisons sont des carences éducatives et affectives (53 %) ainsi que des troubles de la relation entre les parents et l'enfant (27 %).

Des problématiques familiales multiples tendent à expliquer les carences éducatives comme les troubles de la relation parents/enfants.
Une minorité d'enfants (14 %) était accueillie pour des motifs de maltraitance, notamment psychologique.

53 % des jeunes placés vivaient au domicile familial en amont du placement au sein d'un des services de l'association; parmi lesquels une majorité étaient sous mesure de suivi préventif (AEMO/AED). Aussi, 44 % des jeunes accueillis dans nos structures bénéficient d'une réorientation, ce qui s'explique notamment par l'adaptation des parcours et le passage de structures classiques vers des structures spécifiques.
A noter, l'accueil de 3 % de mineurs isolés étrangers.

Durée des mesures

67 % des enfants présents au 31/12 étaient placés depuis moins de deux ans, ce chiffre s'élevant à 75 % si l'on isole le placement familial qui accompagne des situations nécessitant un placement plus long.

40 % des jeunes retournent en famille (ou chez un tiers digne de confiance) à l'issue de leur prise en charge dans l'une de nos structures, 15% accèdent à l'indépendance et 45% voient la mesure dont ils bénéficient évoluer ou sont réorientés vers une autre structure

L'accueil des fratries

Cette page sera retravaillée d'un point de vue mise en page

L'accueil des fratries est une des valeurs fondatrices de l'association Les Nids. La volonté originelle d'accueillir des enfants, « ensemble et comme les autres » demeure toujours présente aux Nids, même si depuis plusieurs années, le contexte de nos missions a évolué, les différentes structures de l'association qui oeuvrent aujourd'hui dans le champ de la protection de l'enfance maintiennent cette exigences de sauvegarde des relations entre frères et sœurs, chaque fois qu'elle est conforme à l'intérêt de l'enfant.

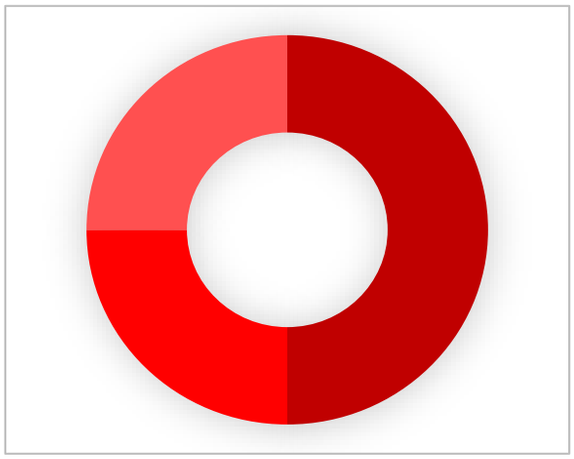

50 % **des jeunes accueillis sont seuls sur le site**

25 % des jeunes sont accueillis avec un frère ou une soeur sur le même site

25 % des jeunes accueillis avec au moins deux frères ou sœurs sur le même site

Zoom sur le Soutien pour le Maintien à Domicile (SMD)

Le Soutien pour le Maintien à Domicile est une prestation qui conjugue un placement et un accueil au domicile des parents. L'enfant est confié à l'établissement par l'Aide Sociale à l'Enfance, avec hébergement permanent au domicile de ses parents et une place en maison d'enfants est garantie en cas de difficultés. L'enfant est placé mais réside chez ses parents sauf en cas de difficultés majeures.

Au 31 décembre 2014, parmi les enfants accompagnés par le Service de Soutien à Domicile (mesure de placement avec lieu de résidence permanent chez le(s) parent(s)) :

69% étaient accompagnés depuis moins de 6 mois, **95 %** depuis moins d'un an et seuls **5 %** étaient accompagnés depuis plus d'un an.

Il apparait ainsi que cette mesure est de courte durée. Elle sert à préparer un placement classique ou à préparer un retour de placement classique. Aussi, les évaluations effectuées par le service permettent la réactivité nécessaire pour que l'enfant demeure pleinement protégé.
Des « replis » peuvent être organisés pour permettre à l'enfant d'être accueilli, de façon anticipée ou en urgence, lorsque la situation au domicile parental ne lui permet pas d'y être maintenu. Ces replis demeurent néanmoins relativement marginaux (10 à 20 % des enfants suivis en SMD ont dû être accueillis en maison d'enfants en 2014) et aboutissent parfois à une modification de la modalité de placement (basculement en placement traditionnel).

Des jeunes en plus grande difficulté...

Troubles

Plus d'un jeune sur trois (28%) bénéficie d'un suivi psychologique ou pédopsychiatrique (assuré par l'établissement, en Centre Médico-Psycho-Pédagogique, à la Maison de l'adolescent...)

59 % des jeunes accueillis présentent des troubles, de diverses natures, liés notamment à leurs conditions de vie et

Parmi les troubles développés, les éléments les plus récurrents sont :

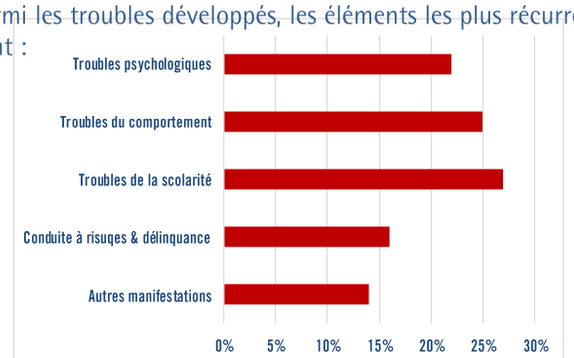

Scolarité

86 % des jeunes en âge d'être scolarisés le sont sans problèmes majeurs. Néanmoins, **un jeune sur 10** rencontre des difficultés majeures dans son rapport à l'école.

Les jeunes sont scolarisés dans des établissements classiques des alentours ou dans des établissements adaptés, si une scolarité ordinaire n'est pas envisageable : **37** % sont en maternelle et primaire, 39 % suivent un enseignement secondaire et 2 % font des études supérieures. Par ailleurs **17** % sont inscrits dans une structure adaptée (Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique, Institut Médico-Educatif...).

On dénombrait en 2014 **15**% de jeunes bénéficiant d'une notification de la MDPH (reconnaissance de handicap) et 5 % en cours de notification. Aussi, 20 % des jeunes suivis dans nos établissements sont reconnus ou estimés porteurs d'un handicap freinant leur développement, leurs acquisitions ...

Des parents en plus grande précarité...

Les difficultés sociales et la précarité fragilisent les familles.

Situation professionnelle des parents

Les parents en situation d'activité professionnelle représentent seulement 25 % des situations. En effet, **66%** des parents des jeunes accueillis sont sans emploi et 9 % dans une autre situation (pensionnés, retraités, décédés ...).

Situation des parents

La structure familiale des enfants accompagnés se décompose comme suit : 26 % de couples parentaux, 74 % de couples séparés. Lorsque les parents ne vivent plus ensemble, nous observons une large part de situations de monoparentalité (62 %), eu égard aux recompositions familiales (38 %).

Par ailleurs, il apparait que dans près d'une situation sur deux (48 %) les services travaillent les motifs du placement avec les deux parents de l'enfant, dans 35 % des situations uniquement avec la mère de l'enfant et dans 8 %, plus marginalement, qu'avec le père. Dans 9 % des cas, les services ne rencontrent aucun des deux parents (pupilles, jeunes en rupture avec leur famille, mineurs isolés étrangers...)

Difficultés parentales

Dans les situations où le premier motif du placement est un défaut de soins (carences éducatives et affectives), les parents sont le plus souvent en prise avec les difficultés suivantes : une situation sociale dégradée (22% des cas), des problématiques d'addiction (19%), des troubles psychologiques (21%) ou encore pris dans un conflit de couple ou parental (17%). Lorsque le premier motif concerne des troubles dans la relation parents/enfants, les facteurs d'explication du côté des parents concernant prioritairement les troubles psychologiques des parents (29%), la problématique sociale de la famille (19%) ou encore le conflit parental ou de couple (21%). Ces facteurs ne sont jamais exhaustifs et peuvent également se cumuler.

Droits de visite et d'hébergement

91 % des parents ont des droits de visite allant de droits de visite libre à des formes très médiatisées.

Le travail effectué dans le cadre des visites accompagnées ou médiatisées permet, en cours de placement, de pouvoir faire évoluer les droits d'hébergement en fonction de l'évolution des situations. Ainsi, grâce à ce travail, la plupart des enfants bénéficient de droits d'hébergement réguliers en famille.

Différentes structures sur les territoires de Rouen, Dieppe, Le Havre et Yvetot
(retrouvez la listes de nos établissements en page 4)

Le suivi préventif

L'association Les Nids suit des enfants et des adolescents dans le cadre de mesures de suivi préventif, confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ou le Juge des Enfants, pour une durée déterminée. Ces jeunes âgés de 0 à 21 ans vivent avec leur famille et rencontrent des difficultés risquant de mettre en danger leur santé, leur sécurité, leur moralité ou leur éducation. Les interventions régulières sont effectuées directement par les professionnels au domicile familial, ainsi qu'au sein de nos services.

Notre rôle

Accompagner l'enfant à partir d'une vision globale de sa situation.

Apporter soutien et conseils éducatifs aux parents.

Remobiliser les parents sur les besoins essentiels de leur enfant.

Organiser les relais favorisant la réinscription sociale de la famille.

Restaurer des conditions de vie favorables.

Mesure spécifique "petite enfance"

152 enfants suivis par une mesure d'AEMO ou d'AED petite enfance en 2014. Il s'agit d'un soutien renforcé à la parentalité qui s'adresse à de très jeunes enfants âgés de 0 à 6 ans, signalés comme étant en grand risque (durée six mois, renouvelable une fois).

Âge des jeunes

Différentes structures sur les territoires de Rouen, Dieppe, Le Havre, Yvetot et de l'Eure
(retrouvez la listes de nos établissements en page 5)

4491

jeunes suivis en 2014

Plus de 3000 familles accompagnées

Types de mesures

56 % d'Actions Educatives en Milieu Ouvert (AEMO) : mesures judiciaires.

44 % d'Accompagnements Educatifs à Domicile (AED) : mesures administratives contractualisées avec les parents.

Motifs du suivi préventif

Les principales raisons sont des carences éducatives et affectives (36 %), des problèmes de communication ou de conflit au sein de la famille (24 %), des troubles de la relation entre les parents et l'enfant (19 %) avec des difficultés de la part des parents à poser leur autorité, mais aussi des problèmes de séparation parentale conflictuelle, d'addiction, d'isolement, de déficience intellectuelle...

Durée des mesures

76 % des suivis (AEMO/AED) durent moins de 2 ans.

Motif d'arrêt des mesures

Mesures AEMO

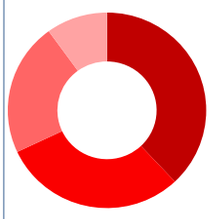

- **38 %** Evolution positive
- **30 %** Placement
- **22 %** Autres motifs
- **10 %** Non adhésion

Mesures AED

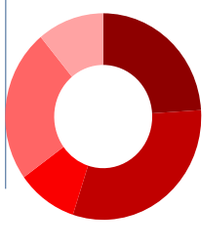

- **31 %** Evolution positive
- **24 %** Non adhésion
- **24 %** Judiciarisation (AEMO)
- **11 %** Autres motifs
- **10 %** Placement

Les enquêtes et Investigations

Mesure Judiciaire d'Investigation Educative (MJIE)

La Mesure Judiciaire d'Investigation Educative est un outil à disposition du Juge des Enfants qui permet de recueillir des éléments sur la personnalité du mineur, sa situation familiale et sociale et sur le sens des actes qu'il pose ou qu'il subit.

Problématiques des parents

Ils sont majoritairement dans des situations de précarité sociale (isolement, monoparentalité subie, chômage ...) et les problématiques motivant la mesure sont de divers ordres : carences éducatives, conflit conjugal, séparation parentale compliquée, difficultés relationnelles intrafamiliales ...

Problématiques des enfants

Celles des enfants se situe en premier lieu autour des troubles de la scolarité, des troubles du comportement ou encore des troubles psychologiques. Ces enfants sont souvent victimes du conflit parental.

60 % d'entre eux ont moins de 10 ans.

561

jeunes suivis en 2014

Durée

91 % des mesures sont ordonnées pour une durée variant entre 5 et 6 mois, ce qui permet de questionner la situation familiale dans son ensemble. Il faut néanmoins s'adapter à ce nouveau paramètre, le délai de l'intervention (entre 15 jours et 6 mois) pouvant parfois être extrêmement court.

Issues

58 % des fins de mesure font l'objet d'une proposition d'AEMO, 20 % d'une ordonnance de placement provisoire et 15 % ne font pas l'objet d'une suite. (Non lieu).

Le plus souvent, les propositions émanant de nos services sont suivies par le magistrat même si le débat contradictoire permet des ajustements en entendant la position des parents.

A Rouen
Service d'Education et de Prévention
48 bis rue Stanislas Girardin
Tel 02.35.07.44.35
sep-rouen@lesnids.fr

Au Havre
Service d'Investigation Educative
11 rue Paul Souday
Tel 02.35.21.57.06
ceh.sioe@lesnids.fr

Enquêtes Sociales du Juge aux Affaires Familiales (ES JAF)

L'article 373-2-12 du code civil définit l'Enquête Sociale demandée par un Juge aux Affaires Familiales :
« *[...] Avant toute décision fixant les modalités de l'exercice de l'autorité parentale et du droit de visite ou confiant les enfants à un tiers, le juge peut donner mission à toute personne qualifiée d'effectuer une enquête sociale. Celle-ci a pour but de recueillir des renseignements sur la situation de la famille et les conditions dans lesquelles vivent et sont élevés les enfants.* »

A Dieppe
Actions Educatives et Préventives
15 rue Jehan Veron
Tel 02.35.84.35.83
dieppe-aep@lesnids.fr

32

ES JAF réalisées en 2014

Durée

4 mois en moyenne.

Issues

Plusieurs propositions peuvent être émises sur un même dossier en fin d'ES, mais dans une très large majorité des cas, la confirmation du lieu de résidence est proposée.

La prévention spécialisée

L'association Les Nids assure un suivi socio-éducatif dans les quartiers difficiles, dont l'objectif principal est de permettre à des jeunes en voie de marginalisation de rompre avec l'isolement et de restaurer le lien social nécessaire à une meilleure insertion.

Principe

Les éducateurs vont à la rencontre des jeunes dans les différents lieux de regroupement, principalement dans la rue. Ils sont, de ce fait, régulièrement appelés « éducateurs de rue ».

Ils sont à l'écoute des jeunes et de leur famille, apprennent à les connaître et à les comprendre, créent des liens avec eux afin d'être identifiés comme des « personnes ressources ». Ils accompagnent les jeunes en demande d'aide.

74

personnes accompagnées individuellement en 2014

Motifs des demandes

Ecoute/Projet de vie (29 %)
Relations intrafamiliales (28 %)
Formation/Scolarité (14 % des cas)
Accès aux droits (6 %)
Logement (7 %)
Santé (6 %)

Au Havre
52 rue Georges Piat
Tel 02.35.44.21.64
bsps2@lesnids.fr

L'accueil de jour à vocation d'insertion scolaire et socio-professionnelle

L'association Les Nids remobilise des adolescents sur leur scolarité ou sur la construction d'un projet d'insertion professionnelle et sociale. L'accueil se fait au service pendant la journée autour de différentes prestations.

Etape école

Ce dispositif permet d'accueillir (4 jours maximum) des jeunes exclus temporairement de leur collège ou en phase de l'être afin de les amener à prendre conscience de leurs actes et de mesurer les répercussions sur leur vie.

Trame

Ce programme expérimental de prévention des conseils de discipline s'adresse à des collégiens « perturbateurs permanents ». Le service intervient en amont pour préparer le jeune à un transfert.

Atelier Relais

Cette démarche éducative de prévention lutte contre le décrochage scolaire de collégiens développant des troubles de la scolarité : absentéisme répété, situation de blocage face aux apprentissages ou de conflits.

178

jeunes accueillis en 2014

Au Havre
52 rue Georges Piat
Tel 02.35.44.21.64
sisp@lesnids.fr

Classe Interne

Cette classe s'adresse à des jeunes de 12 à 16 ans sortis du système scolaire classique, afin de favoriser un retour en scolarité et/ou la construction d'un projet professionnel.

Unité Active d'Insertion

Cette action s'adresse à des jeunes de 16 à 18 ans rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle.

Soutien scolaire

Cette action de remise à niveau s'adresse à des jeunes pour leur apporter une aide ponctuelle ou régulière aux devoirs.

Classe Relais

Cette classe s'adresse à des jeunes de 16 ans scolarisés en collège, entrés dans un processus de rejet de l'institution scolaire.

La parole de l'enfant

L'association Les Nids auditionne des mineurs désirant être entendus dans le cadre d'une procédure judiciaire les concernant (séparation parentale, conseil de famille, mesure d'assistance éducative...) afin de faire connaître leur ressenti et leurs attentes, sans pour autant leur conférer le statut de partie. L'audition se déroule dans un espace dédié, neutre, en dehors du tribunal, rassurant et propice à la restitution d'une expression de l'enfant à distance du conflit parental.

Aujourd'hui, tout enfant peut être amené à subir des ruptures dans la continuité de sa vie quotidienne avec ses parents. Il faut prendre en compte sa parole lors du conflit.

Evolution profonde des configurations familiales

1/3 des couples se séparent, voire 1/2 dans les grandes villes.

1/4 des enfants ne vivent pas avec leurs deux parents.

1/4 des enfants après un an de séparation des parents perdent tout contact avec le parent n'ayant pas la garde.

2/3 de l'activité des Tribunaux de Grande Instance concernent le contentieux familial.

En France - Source INSEE

Qui décide ?

C'est le Juge aux Affaires Familiales (Tutelles/Enfants) qui décide de déléguer cette audition à l'espace audition afin qu'elle soit menée par des professionnels de l'enfance et que le compte-rendu l'aide à prendre une décision dans l'intérêt du mineur.

A Dieppe

Espace Audition de l'enfant
15 rue Jehan Véron
Tel 02.35.84.35.83
direction.aep@lesnids.fr

Au Havre

Espace Audition de l'enfant
11 rue Paul Souday
Tel 02.35.43.70.02
ceh.sioe@orange.fr

129

jeunes auditionnés en 2014

Motifs de la demande d'audition

48 % des demandes concernent le lieu de résidence (maintien en l'état, changement, réduction ou augmentation). Les autres motifs sont relatifs à la révision des droits de visite du parent n'ayant pas la garde ou le souhait de ne plus être exposé aux conflits familiaux.

Âge des jeunes

70 % des jeunes auditionnés ont entre 9 et 15 ans, 17 % plus de 15 ans et très peu ont moins de 9 ans (13 %), puisque les mineurs doivent être capables de discernement.

Accompagnement

78 % des jeunes viennent assistés d'un avocat qui, bien souvent, les préparent à cette audition.

La brochure **Espace audition de l'enfant** est disponible sur www.lesnids.fr

La médiation familiale

L'association Les Nids permet à des personnes séparées et/ou confrontées à un conflit familial de renouer le dialogue dans l'intérêt de chacun et plus particulièrement dans celui de l'enfant. Les entretiens sont menés par un médiateur familial diplômé d'état, tenu à la confidentialité, l'impartialité et la neutralité.

Notre rôle

Aider chaque parent à :

Parler

Etre entendu

Ecouter l'autre

Prendre des décisions

Pour qui ?

La médiation familiale s'adresse principalement à des parents en situation de divorce ou de séparation conflictuelle et concerne les besoins de l'enfant, l'organisation et le rôle de chacun. Mais il peut aussi s'agir de grands-parents, de beaux-parents, de fratries, de familles recomposées... qui souhaitent s'entendre sur une séparation, une succession, une prise en charge d'un jeune majeur ou d'une personne âgée et/ou dépendante...

Financement

Le paiement de la médiation est assuré soit directement par les personnes, soit par le tribunal via l'aide juridictionnelle.
Le coût est calculé en fonction des ressources de chacun, conformément au barème national fixé par la CNAF.

70

médiations en 2014

Types de médiations

77 % des médiations sont ordonnées par le Juge aux Affaires Familiales, les autres sont à l'initiative des personnes.

Durée des mesures

48 % des mesures ordonnées ou spontanées durent moins de 3 mois.

Issues

32 % des médiations clôturées permettent la mise en place d'accords écrits ou verbaux qui peuvent être adressés au Juge aux Affaires Familiales afin d'être homologués.

La brochure **Médiation familiale** est disponible sur www.lesnids.fr

A Rouen

Médiation familiale Harpe
48 bis rue Stanislas Girardin
Tel 02.35.15.04.00
harpe-rouen@lesnids.fr

→ Permanence d'information gratuite tous les 2ème mercredi du mois de 16h à 19h

Le service adhère à l'APMF et la FENAMEF.

Le maintien des liens parents-enfants

L'association Les Nids permet à des enfants de conserver ou de rétablir des liens avec un membre de leur famille (parent, fratrie, grands-parents). Les rencontres se font dans le cadre de l'exercice du droit de visite, sur décision du Juge aux Affaires Familiales ou sur contrat amiable entre les parties. Elles sont effectuées au sein du service dans un cadre rassurant, neutre et confidentiel, en présence permanente d'un professionnel.

Notre rôle

Accompagner le déroulement des rencontres afin de faciliter la mise en relation.

Gérer les tensions et le malaise des parents.

Veiller à ce que chacun trouve sa place, à son rythme.

Préparer l'avenir afin que les relations évoluent, dans l'idée que des rencontres sans intermédiaire soient possibles un jour.

Bénéficiaires et modalités de rencontre

Le bénéficiaire du droit de visite est le père dans **80%** des cas, le dernier contact avec l'enfant remontant à plus d'un an dans 40 % des situations.

40 % des rencontres accordées au titre du droit de visite sont réalisées dans leur intégralité.

214

dossiers en 2014

Dossiers initiés en 2014 et dossiers présents au 31/12/2013 poursuivis en 2014

Facteurs à l'origine du droit de visite

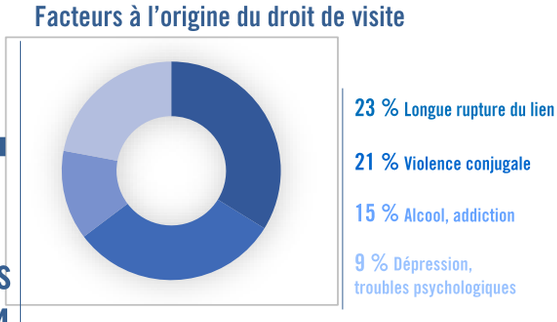

Mesures concomitantes

45 % des dossiers sont associés à une ou des mesures adaptées (enquête sociale, expertise psychologique, médiation familiale...) permettant au Juge de recueillir des informations pour l'aider à prendre sa décision quant à l'issue du droit de visite.

A Rouen

Lieu Rencontre Harpe
48 bis rue Stanislas Girardin
Tel 02.35.15.04.00
harpe-rouen@lesnids.fr

A Dieppe

Lieu Rencontre Horizon
15 rue Jehan Véron
Tel 02.35.84.35.83
direction-aep@lesnids.fr

Au Havre

Lieu Rencontre Etape
13 rue Georges-Robert Vallée
Tel 02.35.43.70.02
etape-lehavre@lesnids.fr

→ Rencontres deux samedis après-midi par mois, de 14h à 18 h

La brochure **Lieu rencontre** est disponible sur www.lesnids.fr

Les services adhérent à l'APMF, la FENAMEF et la FFER.

Le soutien des parents

L'association Les Nids soutient des parents qui souhaitent bénéficier gratuitement de conseils de professionnels (psychologue clinicien et/ ou thérapeute de famille) concernant leur rôle de parent, les difficultés qu'ils rencontrent ou la crise qu'ils traversent avec leur enfant.

Notre rôle

Ecouter et informer les parents

Rassurer face à des pleurs incessants ou le refus de dormir d'un bébé, des troubles de la scolarité ou du comportement, une séparation de couple, un deuil ou un conflit intrafamilial...

Permettre un accompagnement plus conséquent concernant des conduites suicidaires, addictives, des pathologies alimentaires ou mentales chez les adolescents...

Orienter la famille vers des dispositifs de droits communs à leur disposition.

Pour qui ?

Le service s'adresse à tous les parents mais il semble particulièrement repéré pour la prise en charge des parents d'adolescents. (53 % dont les enfants ont plus de 13 ans ou 17 % pour des questions relatives à la petite enfance

48 % des familles qui viennent sont monoparentales. Les couples parentaux représentent 31 % et les familles recomposées 18 % .

78 % des familles sont orientées vers le service par un professionnel (services sociaux, médecins, commissariat...).

A Rouen
Espace Parents
15 rue de la Pie
Tel 02.35.15.09.23
espace.parents@lesnids.fr

→ Accueil sur rendez-vous les lundis, jeudis et vendredis

151

parents soutenus en 2014

Actions auprès des familles

78 parents suivis en entretien qui peuvent être **individuels** dans 73 % des cas (souvent des mères mais aussi des enfants) ou **familiaux** dans 27 % des cas, ce qui représente au total 211 entretiens.

Les symptômes évoqués à l'origine de la demande

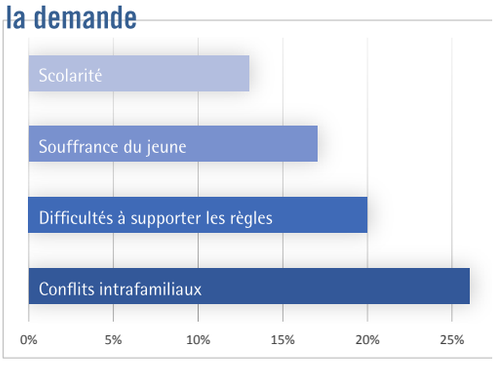

Difficultés des parents

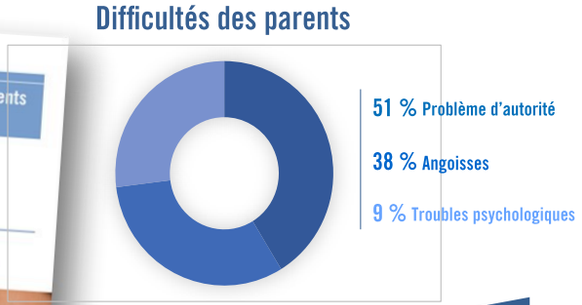

La brochure **Espace parents** est disponible sur www.lesnids.fr

L'éducation en institut spécialisé

L'association Les Nids accueille des enfants et des adolescents en Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique (ITEP) à la demande des familles, sur décision de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) du département de résidence. Ces jeunes, âgés de 6 à 18 ans, ont des potentialités intellectuelles préservées, mais présentent des difficultés psychologiques et des troubles du comportement qui perturbent leur scolarité et leur accès aux apprentissages.

Notre rôle

Les accueillir pour suivre leur scolarité en internat thérapeutique et/ou en accueil de jour.

Assurer un accompagnement global à la fois pédagogique, éducatif, social et thérapeutique.

Favoriser l'acquisition de savoirs et de savoir-être, facteurs d'intégration sociale et d'autonomie.

La prise en charge

Chaque jeune a un emploi du temps en lien avec son niveau d'acquisition et ses troubles. Afin d'y répondre, l'établissement organise en son sein un projet personnalisé d'accompagnement (PPA) autour de l'enseignement par classes de niveau (6 élèves), d'ateliers d'expression (théâtre, modelage, cyno et équithérapie...), d'accompagnements éducatifs autour d'activités (sport, culture, médias...) ou de temps forts dans la vie quotidienne (repas, prise en charge en internat...), de soutien médical et thérapeutique (infirmière, psychologue, psychiatre).

L'existence prédominante chez ces jeunes de difficultés psychologiques, de troubles psychotiques et d'états limites de dysharmonie de l'évolution font que le partenariat avec le secteur pédopsychiatrique est au premier plan. Certains jeunes se voient également proposer des suivis paramédicaux à l'extérieur (orthophonie...).

Lorsque l'évolution d'un jeune le permet, l'établissement organise sa re-scolarisation progressive et parfois des stages en entreprise, de manière à rendre possible sa réintégration totale en milieu ordinaire.

98

jeunes accueillis en ITEP en 2014

La répartition des types d'accueil, l'âge des jeunes et la durée des prises en charge varient d'une structure à l'autre en fonction du projet de l'établissement, des attentes de l'ARS et de la localisation.

Type d'accueil

Darnétal: 39 places (internat et semi-internat) et 15 en SESSAD
Serquigny: 34 places (internat, semi-internat et externat) et 20 en SESSAD

Âge des jeunes

40% entre 8 et 12 ans

Durée

45% des prises en charge durent moins de 2 ans. Certaines peuvent durer jusqu'à 8 ans.

Lieu de résidence

2/3 des jeunes vivent en famille ou chez l'un de leurs parents, les autres vivent en famille d'accueil ou maison d'enfants.

A Mont-Saint-Aignan
27 rue du Maréchal Juin
Tel 02.35.08.51.51
logissainteclaire@lesnids.fr

A Serquigny
39 rue Jean Brault
Tel 02.32.46.16.21
itep-serquigny@lesnids.fr

46 jeunes suivis en SESSAD en 2013

L'association Les Nids suit également des enfants et adolescents en Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD). Ces jeunes âgés de 3 à 20 ans présentent des troubles du comportement liés à des difficultés psychologiques. Ils sont en mesure de rester au sein de leur famille et de poursuivre une scolarité ordinaire grâce à un accompagnement individualisé et spécifique. Il peut s'agir d'entretiens pour accompagner et soutenir les parents, de travail avec l'enfant sur l'organisation de son travail, sur ses relations aux autres, son intégration sociale ou professionnelle. Un accompagnement physique peut être mis en place dans l'école pour l'aider à surmonter ses difficultés (concentration, agitation...).

La délinquance des mineurs

L'association Les Nids accueille, en alternative à l'incarcération pénale, des adolescents multirécidivistes encourant une peine de prison d'au moins 5 ans en Centre Educatif Fermé (CEF). L'objectif est d'offrir à ces jeunes un cadre éducatif intensif et contraignant permettant d'élaborer avec eux un projet d'avenir et ainsi lutter efficacement contre les récidives. Ce placement est ordonné par le Juge des Enfants ou d'Instruction pour une durée de 6 mois renouvelable une fois.

Notre rôle

Travailler avec chaque jeune les raisons de son placement en CEF pour l'amener à comprendre son parcours sans minimiser les actes qu'il a commis.

L'éloigner de son environnement, tout en l'aidant à retisser des liens de confiance avec sa famille.

Lui offrir un cadre structurant impliquant le respect de règles de vie élémentaires et lui permettre d'intégrer ainsi les codes sociaux essentiels à sa future vie d'adulte.

Instaurer un dialogue bienveillant et sécurisant pour l'amener à une meilleure estime de lui-même.

Préparer progressivement la sortie du placement dans de bonnes conditions par l'élaboration d'un parcours d'intégration professionnelle (formation, stage en entreprise, reprise de scolarité...) et sociale (retour en famille, accueil en structure d'hébergement, autonomie...).

33

jeunes accueillis en CEF en 2014

Motifs judiciaires

87 % des placements en CEF se font dans le cadre d'un contrôle judiciaire, les autres pouvant être des sursis avec mise à l'épreuve ou des aménagements de peine.

Âge moyen d'arrivée

15 ans pour le CEF de garçons (habilitation 13-16 ans)

16 ans pour le CEF de filles (habilitation 15-18 ans)

Durée moyenne de placement

6 mois et demi pour le CEF de garçons

5 mois et 7 jours pour le CEF de filles

Les placements n'arrivant pas à leur terme s'expliquent par des non réintégrations suite à des audiences, des non-retours d'hébergement en famille, des fugues ou des incarcérations.

Origines des jeunes

Les garçons sont majoritairement originaires des régions correspondant à la Direction inter-régionale Grand Nord de la PJJ (Nord Pas de Calais, Picardie, Haute -Normandie) et de la région Ile de France. Les jeunes filles proviennent de toute la France, compte tenu du caractère unique d'un CEF spécifiquement féminin. Néanmoins, plus de la moitié proviennent des Régions Grand Nord et Grand Ouest de la PJJ.

A Doudeville
49 route d'Yvetot
Tel 02.35.56.37.80
cef-doudeville@lesnids.fr

A St-Denis-Le-Thiboult
Hameau des Ventes
Tel 02.35.01.10.20
cef-saintdenis@lesnids.fr

Dispositif Educatif d'Accueil et d'Orientation

10 jeunes accueillis en 2014

L'association Les Nids accueille des adolescents de 12 à 18 ans ayant commis un premier acte de délinquance, déférés ou sortant de prison pour un placement immédiat de 3 mois non-renouvelable. La capacité d'accueil du **DEAO**, basé au Havre, est de 3 places. 80 % des placements durent moins de 3 mois.

Au Havre
DEAO
31 rue de Ventenat
Tel 02.35.53.01.65
ledasec.servicedeao@gmail.com

L'insertion

L'association Les Nids prend en charge des personnes en difficulté dans le cadre de programmes individuels ou collectifs d'insertion par le logement ou d'accompagnement social.

Notre rôle

Permettre à des individus et à des familles d'accéder au logement puis de le gérer de façon autonome.

Accompagner des personnes en situation d'exclusion sociale vers une meilleure intégration.

Faciliter l'insertion sociale et professionnelle, via des parcours individualisés, pour des personnes rencontrant des difficultés sociales freinant leur autonomie socioprofessionnelle.

259

ménages accompagnés dans une démarche d'insertion logement en 2013

Types d'accompagnement logement

Allocation de Logement Temporaire

60 ménages accueillis dans 45 logements temporaires (du studio au T4) dans le cadre d'une ALT, prestation proposée à des personnes seules ou des familles confrontées à une situation difficile qui les place sans solution de logement à court terme.

Allocation de Logement Temporaire « Urgence violences conjugales »

Expérimentation d'une famille mono parentale accueillie.

Accompagnement Social Lié au Logement

145 ménages accueillis dans le cadre d'une ASLL qui s'adresse à des personnes rencontrant des difficultés financières et sociales qui compromettent leurs possibilités d'accéder ou de se maintenir dans un logement autonome.

A Dieppe
Service Insertion Logement
21 rue du Général Leclerc
Tel 02.35.84.28.50

Aide à la Gestion Locative de Proximité

27 ménages accueillis dans le cadre d'une AGLP, dit « bail glissant », qui permet à des personnes ou à des familles rencontrant des difficultés financières et sociales d'accéder à un logement de façon autonome. Le principe consiste à passer progressivement d'un statut de sous-locataire à celui de locataire.

Intermédiation Locative*

27 ménages accueillis dans le cadre de l'IL, qui permet à des personnes ou à des familles rencontrant des difficultés financières et sociales d'accéder à un logement en sous-location.

Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation*

229 dossiers instruits dans le cadre du SIAO, qui a pour vocation de simplifier les démarches d'accès à l'hébergement et au logement, de traiter avec équité les demandes, de coordonner les différents acteurs de la veille sociale et de l'accès au logement, de contribuer à la mise en place d'observatoires locaux.

Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL)

7 ménages ont été suivis en 2014.

Atelier « Décorons nos meubles »

42 personnes ont participé aux 139 ateliers réalisés sur Dieppe et Neuville (Ouverture d'un local en mai 2014)

*Mené dans le cadre du GALION – Partenariat ONM/Les Nids

Des hommes et des femmes fédérés autour d'un même projet.

3 Gouvernance et organisation au 31 décembre 2014

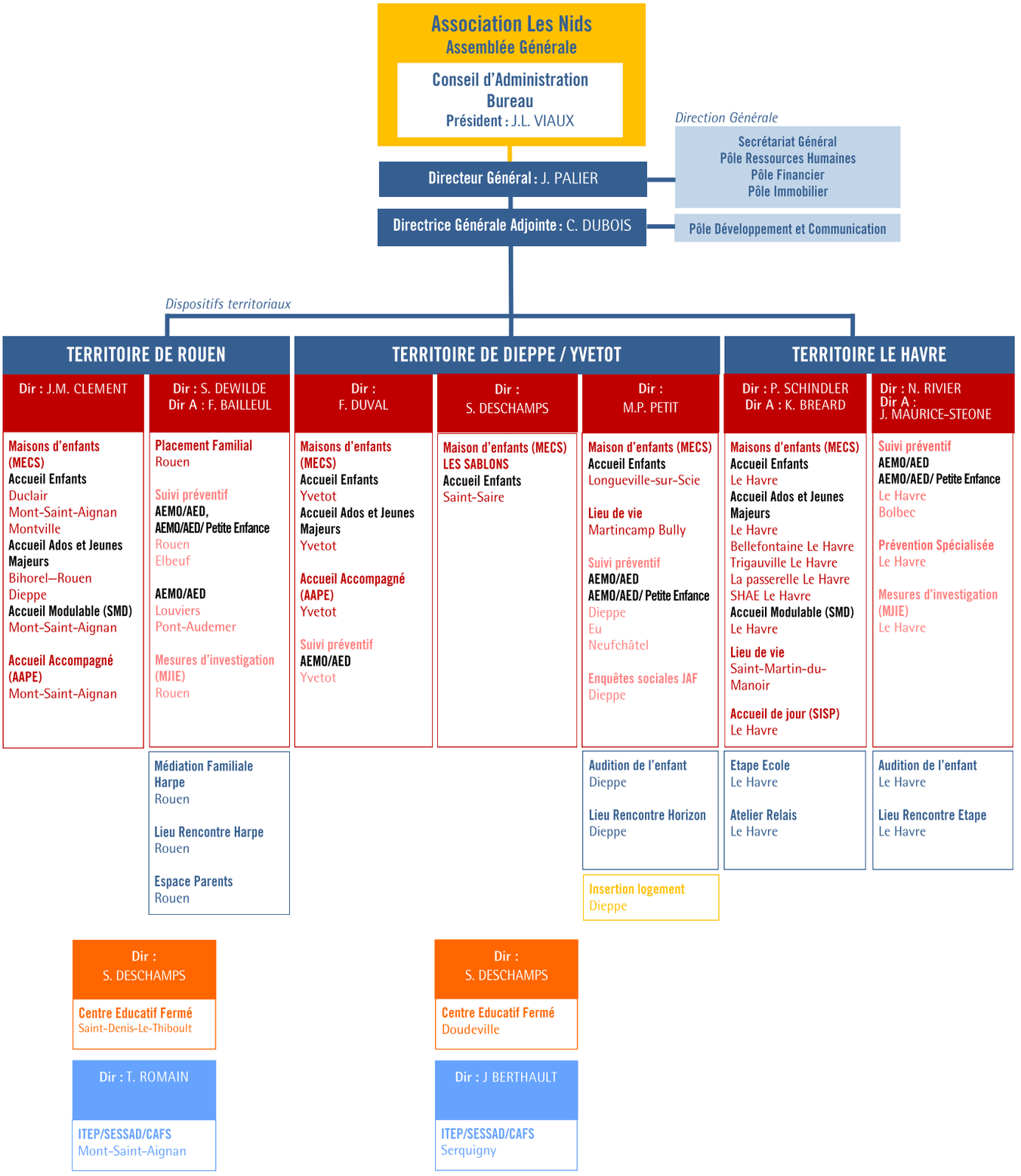

Fonctionnement institutionnel

L'association Les Nids n'existe que grâce à l'engagement de ses adhérents et de ses administrateurs bénévoles. Son fonctionnement est fixé par ses statuts, qui précisent également la composition et le pouvoir de chacune des instances qui la composent.

Assemblée Générale - Instance de contrôle

Son rôle consiste à prendre connaissance du rapport moral et du rapport financier, à approuver les comptes, à examiner les questions importantes et à élire ou renouveler les membres du Conseil d'Administration. Les statuts de l'Association prévoient qu'elle soit composée de membres adhérents (qui acquittent la cotisation annuelle de 20€) et de membres d'honneur (titre décerné aux personnes s'étant distinguées dans leur implication au service de l'association Les Nids).
→ L'Assemblée Générale annuelle s'est tenue le 13 juin 2014.

Conseil d'Administration - Instance décisionnelle

Son rôle consiste à gérer le fonctionnement, à déterminer la politique générale et à valider les orientations stratégiques. Il est normalement composé de 24 membres administrateurs, élus pour 3 ans, qui apportent leur concours à titre bénévole. → Le Conseil d'Administration s'est réuni 9 fois en 2014.

Bureau - Instance exécutive

Son rôle consiste à prendre les décisions courantes et à appliquer celles prises en Conseil d'Administration. Il est composé de 8 membres , élus pour 1 an, dont :
Un Président qui est le responsable légal de l'association Les Nids et représente l'association dans ses rapports avec les tiers.
Un Vice-Président qui seconde le Président dans tous les actes ou démarches de l'association Les Nids.
Un Trésorier qui présente au Conseil d'Administration les Budgets Prévisionnels et les Comptes Administratifs préparés par la Direction Générale. Il établit également le rapport sur la situation financière de l'association Les Nids.
Un Secrétaire qui gère la correspondance de l'association Les Nids et rédige les Procès Verbaux des différentes instances associatives.
→ Le Bureau s'est réuni 6 fois en 2014.

Mécènids - Outil stratégique des Nids

Le fonds de dotation a été créé par l'association Les Nids en mars 2009. Il est administré par un Conseil d'Administration, composé de 5 membres, élus pour 3 ans, dont son Président, qui est membre de droit du Bureau de l'association Les Nids, le Président et le Directeur Général de l'association Les Nids qui sont membres de droit de Mécènids, ainsi que deux personnalités qualifiées, désignées par le Conseil d'Administration des Nids. Son rôle a consisté depuis 2011 à structurer la politique de communication et de collecte de fonds de l'association Les Nids.

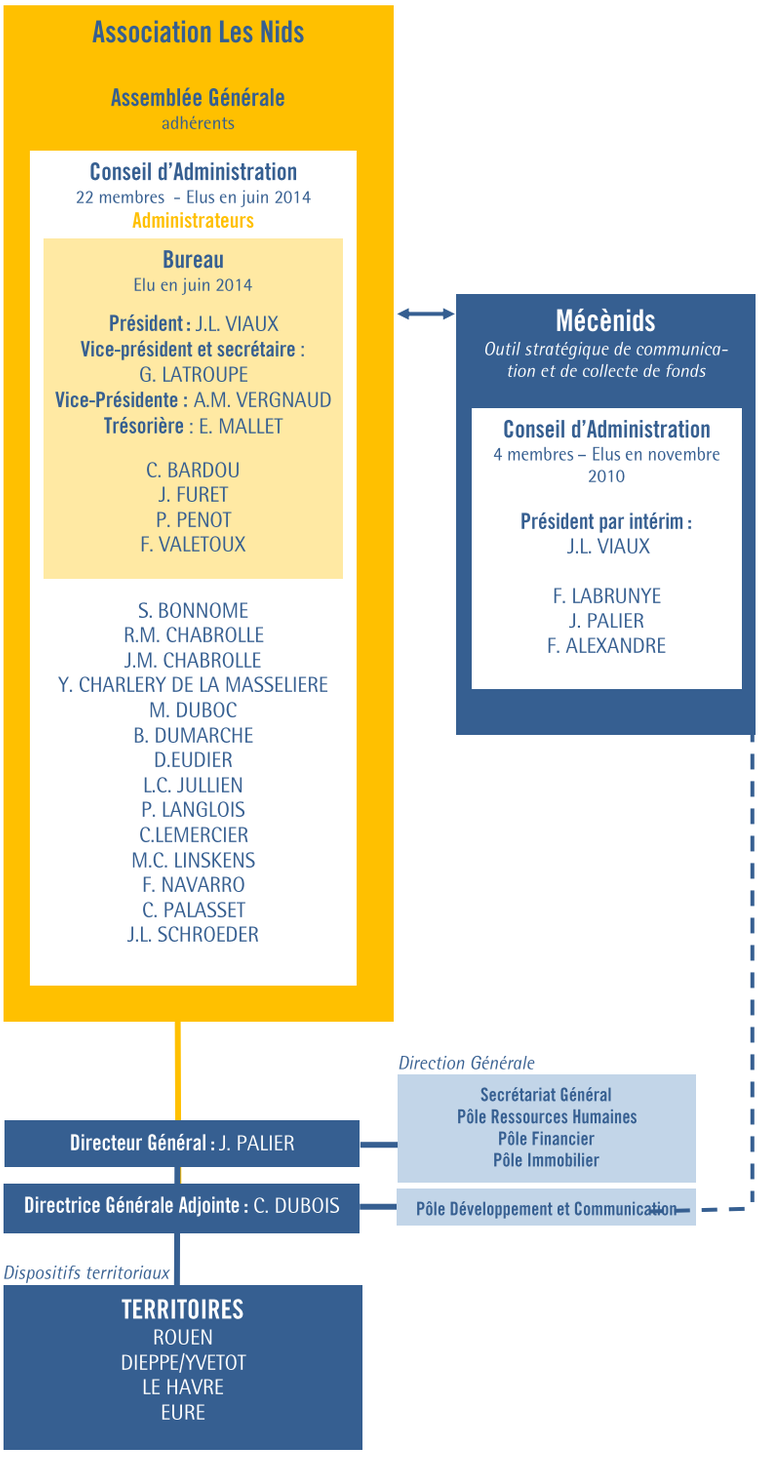

Politique de communication et de mécénat

L'association Les Nids, à l'image de toutes les forces vives qui la compose, se veut toujours plus investie, impliquée, novatrice pour mener à bien ses missions d'intérêt général auprès des enfants et familles du territoire Haut-Normands qu'elle accompagne.

Avec l'appui de la structure Mécènids l'association souhaite confirmer ses ambitions et développer des actions avec comme objectifs :

> Mobiliser et fédérer autour de ses missions en faveur de l'enfance en difficulté

> Investir et s'impliquer sur ses territoires d'actions en étant force de propositions

> Construire des actions innovantes en proximité

> Pérenniser et développer des partenariats afin de mener à bien des projets adaptés

Depuis plusieurs années, un travail fort sur l'identité et la cohérence de communication de l'association, établi avec l'appui de la structure Mécènids, de nombreuses actions et supports ont été développés. En 2014, l'association a fait le choix de renforcer sa communication vers le grand public en planifiant, notamment, des prises de parole ciblées sur chacun de ses territoires d'action, cette politique devant prendre tout son essor en 2015. Quelques faits marquants :

Institutionnel

Plusieurs rencontres ont été réalisées durant l'année afin d'échanger sur les pratiques et les attentes des personnes impliquées dans la vie de l'association. Illustration :

> Les nouveaux salariés et jeunes diplômés ont été reçus par des représentants du Conseil d'Administration et de la Direction Générale avec une présentation organisationnelle de l'association mais aussi l'affirmation de quelques grandes valeurs nécessitant d'être partagées par chacun

> Un temps d'échanges avec les bénévoles de l'association sur leurs attentes, leurs pratiques, leur place dans les projets éducatifs des structures dans lesquelles elles interviennent, la place qu'ils occupent dans la vie des enfants mais aussi sur leurs ambitions quant à leur accompagnement

> La revue associative Actes retraçant les temps forts de l'année

Mécénat et partenariat

Attentives aux échanges et actions établis avec ses partenaires et mécènes l'association Les Nids a su pérenniser ou développer différentes actions. Illustration :

> Dans le cadre du jumelage entre notre association et la Fondation Suisse « L'enfant c'est la vie », des jeunes du Pôle Adolescents d'Yvetot ont été accueilli en Suisse pour s'initier aux joies du ski

> Consolidation du partenariat avec l'Agence du Don en Nature qui a permis la récupération de nombreux biens pour agrémenter le quotidien des enfants

> Suivi du projet « KiwanisChef » en partenariat avec le Kiwanis Rouen Guillaume Le Conquérant et le restaurant Le Dominion de Mont-Saint-Aignan

> Une journée à Disney Land Paris proposée par les bénévoles d'AXA Atout Cœur

> Des journées festives à Noël et à pâques avec les équipes de FERRERO France

Evénementiels

Affirmant son positionnement sur ses territoires dans le but de créer des moments d'échanges et de partage, l'Association Les Nids a participé et organisé plusieurs événements à destination des enfants, des familles, des partenaires mais aussi des professionnels :

> Son 8e colloque, en partenariat avec la MATMUT, dans le cadre de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant et qui a réuni 250 professionnels en novembre dernier.

> Une première participation au Festival du Livre Jeunesse de Rouen en décembre

> Une participation à la Générale de l'Opéra participatif « Hansel & Gretel » en décembre 2014 (500 participants et convives)

Politique de Ressources Humaines

L'association Les Nids axe ses politiques de développement des ressources humaines autour des principes suivants :

> **Valorisation de la spécificité du fait associatif** et de sa finalité non-lucrative, comme un élément fondateur des pratiques de management

> **Développement des fonctions autour de métiers** et de champs d'intervention reposant sur des principes d'expertise et de polyvalence dans l'ensemble de ses activités

> **Développement d'une image d'employeur forte**, construite sur un socle de valeurs et de pratiques professionnelles transversales, portées par tous

> **Promotion d'un dialogue social respectueux** favorisant l'expression des singularités de chacun, salariés, représentants du personnel ou délégués syndicaux

> **Prise en compte des particularismes de nos champs d'intervention**, et des conséquences en matière de prévention des risques professionnels

Masse salariale

+ 0,85 % d'évolution en 2014 de la masse salariale 2013.

L'association Les Nids a poursuivi son effort de maîtrise de la masse salariale qui reste contenue depuis plusieurs exercices malgré l'augmentation naturelle des charges salariales. Toutefois, cette variation est faite à périmètre constant, c'est-à-dire hors l'établissement des Sablons qui a été repris à l'été 2013.

Equité et dialogue social

Malgré un climat social fortement dégradé ayant conduit à des mouvements sociaux au cours du premier trimestre de l'année 2014, l'Association les Nids a animé un dialogue social riche et constructif.
Les CHSCT ont accompagné la mise en œuvre d'un diagnostic pour identifier les facteurs de risques professionnels et développer des actions pour les réduire.
Par ailleurs, l'Association a conduit les négociations annuelles obligatoires et la négociation d'un accord préélectoral portant sur le renouvellement des délégations uniques du personnel (DUP), qui a été signé à l'unanimité.

Gestion des carrières

L'association Les Nids attache une attention toute particulière au développement des compétences de ses collaborateurs, à leur intégration et à la gestion de leurs carrières. Ainsi, la très grande majorité des équipes de direction est issue de la promotion interne. En 2014, **plus de 2%** des salariés ont bénéficié d'une mobilité professionnelle au sein de l'association.

Politique de formation

Plus de 3,5 % de la masse salariale ont été consacrés à la formation en 2014, permettant aux professionnels des Nids de se perfectionner, d'élargir leurs domaines de compétences, mais aussi d'évoluer au sein de l'organisme. L'association assume ce choix d'investissement dans la formation comme un acte de management au service de ses missions et de ses projets, dans le respect de la politique associative et au bénéfice des usagers.

Quelques chiffres…

> 653 stages de formation dispensés
> 394 salariés formés
> 63% des formations destinées aux professionnels éducatifs

Quelques formations en 2014…

> Prévention et gestion des crises
> Conduites addictives des jeunes
> Analyse systémique
> Mobiliser les compétences familiales
> Etre secrétaire en protection de l'enfance

Acteur majeur du champ social, l'association Les Nids était en 2014 dans le top 50 des employeurs de Haute-Normandie. Ses 869 salariés, représentant 806,33 ETP*, recrutés pour leurs compétences et leur engagement au service de la réussite du projet associatif, sont répartis sur l'ensemble des établissements implantés sur 21 sites.

*CDI+CDD - Issu du bilan social au 31/12/2014

63 %
Socio-éducatif
Intervenant socio-éducatif en internat, suivi préventif (milieu ouvert), insertion, prévention spécialisée et assistant familial

13 %
Vie établissements
Maîtresse de maison, surveillant de nuit, cuisinier, lingère, homme d'entretien...

9 %
Administratif
Assistante de direction, secrétaire, comptable, gestionnaire de paie...

7 %
Management
Directeur, directeur adjoint, chef de service

6 %
Médical et paramédical
Orthophoniste, psychomotricien, psychologue, infirmier...

1 %
Pédagogique
Educateur scolaire, prof de sport, éducateur technique...

1 %
Conseil prospective
Chargé de mission, conseiller technique

Répartition du personnel par âge

L'âge moyen du personnel de l'association est de **42,71 ans.**
58,5% de ce personnel a moins de 45 ans, tandis que 15% a 55 ans ou plus.
La tranche d'âge la plus représentée est la « 40-45 ans » avec 16,69% des effectifs.

Répartition du personnel par sexe

72 % de femmes (comme en 2012 et 2013)...
L'association Les Nids emploie majoritairement des femmes. Cette répartition est représentative du secteur social et médico-social (75% au niveau national). La proportion est identique avec 3/4 de femmes chez les salariés employés et elle est de 2/3 de femmes chez les salariés cadres. D'une manière générale, le genre n'a pas d'incidence sur la rémunération qui est définie au regard des grilles conventionnelles de la CCNT 1966.
394 femmes, soit 45% de l'effectif total, travaillent dans la branche « socio-éducative » de l'association.

Partenaires institutionnels

AIRE : Association des ITEP et de leurs réseaux

ANDESI : Association Nationale des cadres du social

ANMECS : Association Nationale des Maisons d'Enfants à Caractère Social

Cultures du Coeur Haute-Normandie

CNAEMO : Carrefour National de l'Action Educative en Milieu Ouvert

CNAPE : Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfance

FN3S : Fédération Nationale des Services Sociaux Spécialisés

IFEN : Centre de formation d'Educateurs de Normandie

IDS : Institut du Développement Social

La fondation « l'enfant c'est la vie » - Suisse

OETH : Obligation d'Emploi de Travailleurs Handicapés

SYNEAS : SYNdicat des Employeurs Associatifs d'Action Sociale et médico-sociale

UNIFAF : Fonds d'Assurance Formation de la Branche sanitaire, sociale et médico-sociale, privé à but non lucratif

URIOPSS : Union Régionale Interfédérale des oeuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux de Haute-Normandie

Aider les jeunes à se construire un avenir, c'est l'affaire de tous.

4 Financement de nos actions

L'ensemble des actions de l'association Les Nids a lieu sur le territoire haut-normand. Les ressources financières qui lui permettent d'assurer ses actions d'intérêt général proviennent principalement de financements publics, mais aussi de la générosité privée.

Contexte économique

Compte tenu du contexte économique difficile des financeurs publics, et plus particulièrement de ceux du territoire seinomarin, l'association Les Nids est aujourd'hui dans un système budgétaire demandant une vigilance particulière. Les dotations budgétaires allouées à l'association Les Nids n'ont que très peu augmenté ces dernières années, ce qui ne prend pas en compte différents mécanismes financiers qui viennent directement impacter le budget de fonctionnement. Pour y répondre, outre les nombreuses rencontres avec ses financeurs, la Direction Générale de l'association Les Nids a activé différents leviers organisationnels, d'optimisation des coûts et de politique salariale, dans le but de dépasser ces effets conjoncturels sans pour autant diminuer la qualité de prise en charge.

Financements publics

L'association Les Nids a reçu en 2013 **un budget total de 48,5 M€** par ses différents partenaires publics .

Ces financements sont essentiellement constitués de prix de journée et de subventions, négociées annuellement, en fonction du champ d'activité.

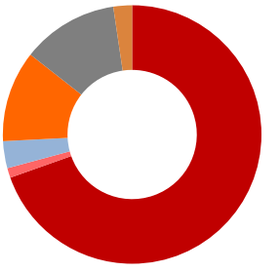

69,58 % Conseil Général de Seine-Maritime
1,22 % Conseil Général de l'Eure
3,38 % Autres Conseils Généraux (Hors 76 & 27)
11,42 % Sécurité Sociale (ARS)
12,06.% Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)
2,34.% Autres : Villes, Caf, DDCS, Cour d'Appel

Prix moyens de journée
Mesures de placement : **128,74** € par jeune/jour (maison d'enfants), **112,37** € par jeune/jour (famille d'accueil)
Mesures de suivi préventif : **8,11** € par jeune/jour (AEMO/AED)
Prise en charge en CEF : **563,78** € par jeune/jour
Prise en charge en ITEP : **281,36** € par jeune/jour

Financements privés

Les ressources du secteur associatif peuvent également provenir de la générosité privée, qui se compose de dons et de legs de particuliers, du mécénat d'entreprise, de clubs services, d'actions citoyennes d'écoles...

Pour parvenir à conserver son autonomie d'acteur social et garantir la pérennité de sa mission auprès des enfants, l'association Les Nids a poursuivi en 2013 ses actions de collectes de fonds privés via l'appel à la générosité et les opérations événementielles (concert, gala...).

Avantages fiscaux
Pour les particuliers : 75 % de la valeur du don est déductible des impôts dans la limite de 521 €. Au-delà, la réduction d'impôt est de 66 % à hauteur de 20 % du revenu imposable.
Pour les entreprises : 60 % de la valeur de l'action de mécénat est déductible des impôts. Dans la limite de 0.5 % du chiffre d'affaires, réalisé au titre de l'exercice.

Comptes administratifs 2013

Répartition des charges d'exploitation

L'association Les Nids emploie la totalité des fonds qui lui sont alloués par ses différents financeurs publics directement pour son activité propre.

Du fait que l'association soit directement exécutante de ses missions, les charges de personnel constituent le poste prépondérant dans ses coûts.

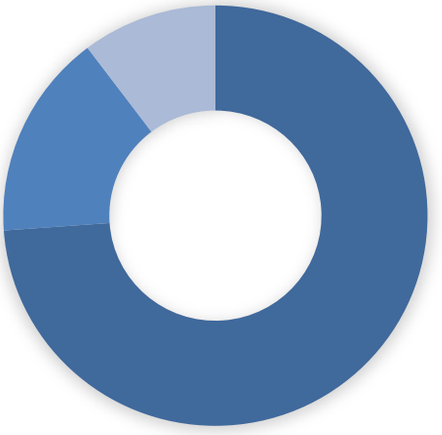

73,87 % Charges de personnel

15,83.% Charges de structure

10,30.% Dépenses d'exploitation

Répartition des charges d'exploitation

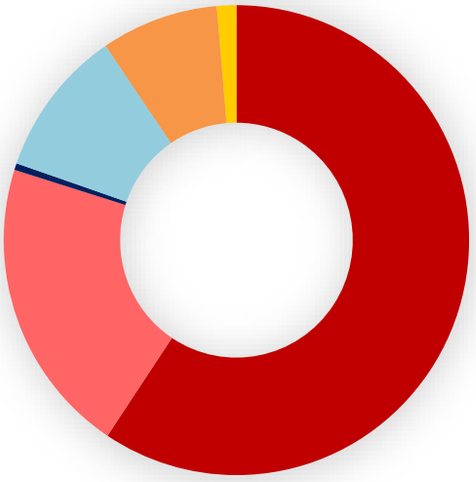

59,35 % Placement

20,49 % Suivi préventif

0,46 % Lieux de médiation et d'écoute

10,20 % Education en institut spécialisé

8,15 % Délinquance des mineurs

1,35 % Insertion

79,84 % Protection de l'enfance
Le coeur d'activité de l'association Les Nids

5 Ce qui a marqué 2014...

Quand les enfants vont à l'Opéra

Cinq années déjà que l'Opéra de Rouen développe, à chaque saison, son Opéra participatif, tant et si bien que cela est devenu une institution locale. L'idée est simple : emmener la salle, notamment le jeune public accompagné de sa famille ou d'enseignants, à participer activement à un Opéra en chantant certains airs, sous la conduite du chef d'orchestre. L'effet est saisissant, le plaisir immédiat !!

Parallèlement à cela, dans le cadre de son Projet Associatif, l'association Les Nids développe des partenariats d'ouverture et de médiation culturelle pour rapprocher les personnes dont elle s'occupe des moyens d'expression de soi et de découverte.

C'est dans cet esprit que s'est construit un partenariat avec l'Opéra de Rouen Haute-Normandie qui a affirmé cette année encore son rôle d'acteur culturel et solidaire dans la Cité, en réservant la Générale de l'opéra « Hansel et Gretel » à l'association Les Nids pour lui permettre de valoriser son action, ses ambitions et ses projets. C'est ainsi que le 11 décembre 2014, près de 500 personnes étaient présentes pour profiter de ce temps magique, comme suspendu, dans la bonne humeur générale.

Une journée pour l'engagement bénévole

L'engagement bénévole est au cœur du Projet de l'association Les Nids. Il était donc normal, au vu de son histoire et de la centaine de bénévoles qui accompagne l'association dans son Projet, qu'un premier temps officiel leur soit consacré. Aussi, le 18 décembre 2014 avait lieu, à Mont Saint Aignan, une table ronde animée par Jean Luc VIAUX, Président, et Jérôme PALIER, Directeur Général de l'association, dont l'objectif était d'entamer un dialogue sur cette forme particulière de contribution citoyenne. Une trentaine de bénévoles avaient répondu présent. Dans la prise de parole inaugurale, quelques points essentiels ont pu être rappelés : la nécessité pour l'association d'une plus grande ouverture aux diverses expressions pouvant compléter le travail mené par les professionnels, la richesse des parcours des personnes s'engageant à nos côtés, les différentes formes de bénévolat exprimées - allant du bénévolat scolaire, de la pratique d'activités artistiques au bénévolat d'administration en passant par le parrainage. Il a ainsi pu être souligné la nécessité aujourd'hui pour les associations de pouvoir être représentées et aidées dans leur projet par les membres de la société civile, d'avoir cette force qui vient leur donner toute leur légitimité.

Les droits de l'enfant encore à l'honneur

La huitième édition du colloque associatif s'est tenu comme chaque année à l'occasion de la célébration mondiale des droits de l'enfant. Partenaires, magistrats et acteurs institutionnels ont répondu présents au rendez-vous.

L'association a par ailleurs pu compter sur la présence en ouverture de cette journée de Nicolas ROULY, Président du Département de Seine Maritime. Ce dernier a alors exprimé son souhait de développer les collaborations entre le Département et l'association, reconnaissant les contributions de l'association aux débats et constructions des réponses dans le champ de la protection de l'enfance. Le Président du Département a pu montrer sa connaissance et son intérêt pour les questions relatives à l'enfance protégée.

Les commissions associatives repensées

En 2014, dans la lignée des travaux engagés précédemment, l'association s'est employée à repositionner le comité d'éthique associatif afin d'en étendre la portée mais également de mieux l'inscrire dans la vie de l'association. L'objectif étant d'opérer une plus grande liaison entre le comité d'éthique, les directions d'établissement, les équipes professionnelles, la Direction Générale et le Conseil d'Administration afin d'en faire une instance située au carrefour d'intérêts différents rassemblées par le Projet de l'association. Aussi, au vu de tout cela, le comité d'éthique a pour mission aujourd'hui de constituer autant un cap qu'une ressource face à l'ensemble des questions liées aux pratiques professionnelles de chacun, dans leurs frontières et leurs fondements, mais aussi face aux enjeux sociaux ou sociétaux sur lesquels l'association doit pouvoir se positionner. **Le comité reprendra pleinement son essor en 2015, avec des premiers travaux organisés autour de la laïcité et du vivre ensemble.**

Dans le même ordre d'idée, l'association a travaillé, en 2014, le dimensionnement de ses commissions territoriales. Ces commissions, au nombre de quatre, rassemblent une fois par trimestre des membres du Conseil d'Administration, de la Direction générale, des directions d'établissement et, sur objet, des équipes de terrain. La finalité de ces instances est d'élaborer collectivement les axes de développement local en matière de communication associative et de politique partenariale mais également de partager ensemble ce qui fait la réalité des enfants, des familles et des professionnels, dans les contextes locaux, par définition singuliers.

Un nouvel outil au service des ITEP : le Centre d'Accueil Familial Spécialisé

En janvier 2014 l'association Les Nids a déposé, auprès de l'Agence Régionale de Santé, une réponse pour un appel à projets régional visant l'ouverture d'un Centre d'Accueil Familial Spécialisé (CAFS). L'association a été retenue et le service est autorisé et ouvert depuis le 1er septembre 2014.

Il s'agit de la mise en place de réseaux d'assistants familiaux (formés et encadrés pour cette typologie d'action/de public) intégrés au service CAFS, lui-même territorialisé à partir de nos deux ITEP/SESSAD de Serquigny et de Mont Saint Aignan. L'objectif de cette action étant de couvrir l'ensemble de la région.

Cette offre de service est destinée aux publics d'ITEP ou SESSAD de Haute Normandie et répond exclusivement à la problématique d'alternative à l'internat thérapeutique classique. Elle ne peut donc être utilisée à d'autres fins, pour d'autres prescriptions.

Il s'agit de 6 places au niveau régional (trois sur le 76, trois sur le 27), répondant à différentes problématiques de l'enfant et de sa famille (en lien avec les troubles de l'enfant) ; cet accueil peut prendre trois formes : accueil continu, accueil Intermittent et accueil temporaire. L'objectif pouvant être un travail d'élaboration psychique par une stabilisation psycho-affective, un travail de distanciation, de garantir une période de répit (pour l'enfant, sa famille, l'institution ...)...

Ce service ne peut être pensé que dans sa déclinaison pluri-partenariale ; aussi de nombreuses conventions ont ou seront signées avec l'ensemble des opérateurs d'ITEP hauts-normands.

Prendre en charge les auteurs de violences intrafamiliales : une nécessité, un nouveau projet

L'Association Les Nids et L'œuvre Normande des Mères (ONM), dans le cadre de leurs différentes habilitations et missions, sont amenées à rencontrer et accompagner des personnes auteurs de violences intra familiales. L'accès à ce public par le biais d'actions dans le champ du contentieux familial, de l'insertion ou de mesures en assistance éducative, a permis de poser une série de constats qui ont très vite rencontré la préoccupation du Procureur du Tribunat de Grande Instance de Dieppe.

Les actions en direction des auteurs de violences intrafamiliales sont incontournables pour responsabiliser les auteurs, prévenir les risques de récidive, les risques de rupture des liens familiaux, de rupture sociale,...

Aussi, dans la continuité de leur coopération sur le territoire dieppois et face au manque de réponses adaptées et en proximité pour agir directement auprès des auteurs, l'ONM et Les Nids, en collaboration avec Madame Le Procureur du TGI de Dieppe, Madame Valérie CADIGNAN, ont engagé un travail pour créer de nouvelles réponses devant s'inscrire dans les dispositifs de lutte contre les violences intra familiales et de la prévention de la récidive. Différentes rencontres du groupe de travail ont jalonné l'année 2014 avec l'invitation de différents partenaires ayant développé des actions spécifiques sur d'autres territoires ou d'autres acteurs parties prenantes de la prise en charge des auteurs en Seine-Maritime. Les actions étaient en 2014 en cours de construction, autour de deux dimensions : le Contrôle Socio-Judiciaire Educatif et les actions collectives de responsabilisation. Une convention sera établie en 2015 pour rendre opérationnelles ces orientations.

Le partenariat avec l'Agence du Don en Nature se développe

L'Agence du Don en Nature a fêté en 2014 ses cinq ans d'existence au cours d'une cérémonie au Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE), le jeudi 10 avril 2014, en la présence de Jean-Paul DELEVOYE, Président du CESE, ancien Ministre et ancien Médiateur de la République. Pour rappel, l'ADN distribue chaque année 1,5 millions d'euros de produits neufs invendus grâce au soutien de 100 entreprises et via un réseau de près de 500 associations d'action sociale sur l'ensemble du territoire métropolitain. L'association Les Nids était présente à cette occasion et, tout au long de l'année 2014, des travaux ont été engagés entre les deux institutions et au sein même des Nids pour renforcer ce partenariat.

Poursuite du travail de consolidation du projet de la MECS des Sablons

La spécificité du projet de la MECS des Sablons et la rareté de ce type de réponses, dans les champs que recouvrait notre objet social, a spécialement motivé le positionnement des Nids en faveur d'une proposition de reprise en Septembre 2013.
En 2014, l'Association s'est fortement mobilisée pour accompagner le redémarrage de l'activité sur toutes les questions techniques et pédagogiques. L'année 2014, outre l'accompagnement des travaux, nécessaires à l'amélioration des conditions d'accueil et de sécurité, a été marquée par deux périodes de mobilisation forte des équipes, avec les démarches d'évaluation interne et externe.

Des issues favorables pour nos projets immobiliers

L'association, via son Secrétariat Général et le travail de son chargé du patrimoine, assure le suivi de l'activité immobilière de l'Association : projets de travaux, mises en conformité, mises aux normes, contrôles règlementaires, levées de réserves, supervision des travaux ...

Parallèlement à ces suivis, un travail conséquent a été mené, en 2014, pour accompagner des projets immobiliers de grande envergure : la restructuration du CEF de Saint-Denis-Le-Thiboult, dont l'inauguration est prévue pour septembre 2015, la délocalisation de l'ITEP du Logis-Sainte-Claire, inauguré au printemps 2015 et rebaptisé l'ITEP L'Orée du Bois, et enfin la réhabilitation de la maison d'enfants du Havre, prévue sur plusieurs mois.

Des appels à projet pour conforter l'offre associative

Outre l'appel à projets lancé par l'Agence Régionale de Santé, concernant la mise en place de nouvelles offres de service dans le champ médico-social, l'association Les Nids a tenu à apporter sa candidature pour construire d'autres nouvelles réponses, certaines avec succès. Aussi, en 2014, nous avons défendu différents projets :

1. Appel à projets grands décrocheurs – Ville du Havre, Inspection d'Académie, Département de Seine Maritime

La ville du Havre, en partenariat avec le Département de Seine Maritime et l'Inspection d'Académie, a lancé début aout 2014 une consultation auprès de quelques opérateurs locaux, dont l'association Les Nids (via son service BSPS-SISP), pour la mise en place d'une expérimentation portant sur la remobilisation d'élèves décrocheurs. Cette expérimentation devant se dérouler d'octobre 2014 à juin 2015, destinée à une dizaine d'élèves, scolarisés au sein de quatre collèges havrais, avec pour public cible des élèves en 4ème/3ème, décrocheurs de l'intérieur, absentéistes chroniques, ...

La réponse élaborée par la Direction de la Cohésion Sociale de la ville du Havre englobe différents volets impliquant les équipes psychopédagogiques des établissements, les partenaires de droit commun, ... la consultation pour laquelle nous avons été sollicités repose sur deux grands objectifs : favoriser la réussite scolaire et améliorer le bien-être et l'épanouissement de l'élève via des ateliers collectifs et des accompagnements individuels.

2. Appel à projets Médiation Familiale, CAF.

Lors d'un comité des financeurs CAF, et suite à un diagnostic de territoire, il a été convenu que le secteur du Havre n'était plus en mesure d'absorber les demandes de médiations familiales, ordonnées et spontanées. De ce fait les membres du comité de coordination départementale de la médiation familiale ont validé, en juin 2014, la création d'un poste de médiateur équivalent à 1 ETP à partir de janvier 2015, l'espace géographique comprenant les 3 territoires suivants : Hautes falaises, Bassin havrais, Vallée de Seine. Les prestations proposées par le service de médiation devait concerner les situations de divorces /séparations, les conflits familiaux autour du maintien des liens, les conflits familiaux entre parents et jeunes adultes. Par ailleurs le service de médiation candidat devait être en mesure de proposer des séances d'information générale à la médiation, individuelles ou collectives, des entretiens d'information préalable à l'entrée dans le processus de médiation, des entretiens de médiation familiale.

3. Appel à projets « Education artistique et culturelle » Fondation de France - Programme Enfance – culture 2014

ANI à notre image

La maison d'enfants de Duclair développe depuis plusieurs années un programme de sensibilisation à l'image (cinéma, photographie ...), avec l'appui du Pôle Images de Haute Normandie. Cela se traduit par la participation des jeunes à différents festivals (festival du Grain A Démoudre au Havre et festival du film canadien à Dieppe), par la mise en place d'un ciné-club, par l'initiation à divers supports cinématographiques et photographiques et par la rencontre d'artistes. Ce projet a connu son apogée avec la réalisation d'un court métrage en 2011 intitulé : « C'est pas parce qu'on est en foyer qu'on doit tout louper ».

Dans la lignée de ces projets, la maison d'enfants, en partenariat avec le Pôle Images, a sollicité la Fondation de France, dans le cadre du programme « Enfance et Culture », afin de mettre en place un dispositif global, sur 2015 et 2016, partant des initiatives passées : réalisation d'un court métrage, d'une expo photos, audiodescription d'un film ... le tout avec le réseau de professionnels du Pôle Images. Ce projet était guidé par des valeurs fortes : le fait que la culture est un droit et que cet aspect du développement des jeunes est parfois oublié. Il s'agissait d'apporter aux jeunes une ouverture culturelle qui participe à leur construction personnelle, de leur permettre de développer leur capacité de réflexion et d'expression, leur sensibilité, de leur apporter une ouverture sur le monde et de développer de nouvelles compétences vectrices de valorisation.

L'évaluation externe des établissements et services : un engagement sans failles de l'association

Suite aux deux premiers établissements dont l'évaluation externe avait été initiée en 2013, l'année 2014 a vu la démarche prendre tout son essor, mobilisant l'association tout au long de l'année.
Aussi, 17 démarches distinctes ont été accompagnées par la Direction Générale, auprès des différentes équipes de direction de l'association : ensemble des services de milieu ouvert, des structures de suppléance familiale ainsi que des deux ITEP et SESSAD de l'association (Serquigny et Logis Sainte Claire).
Au 31 décembre 2014, l'ensemble des plans d'action relatifs aux différentes démarches d'évaluation avaient été rédigés, après un examen rigoureux des recommandations du Cabinet ARFOS et une intégration de chacun des contextes dans la réflexion afin de prioriser convenablement les chantiers à mettre en place.
Ce travail a permis de vérifier le fort engagement professionnel des services de l'association Les Nids qui développent, dans leur ensemble, une offre globale de qualité, conforme aux attendus règlementaires et au Projet de l'association.
Ce travail, analysé de façon transversale, a également permis de mettre en lumière différents objets qui mériteront un traitement spécifique au-delà des plans d'action des établissements.

Obtention du label du Défenseur des droits

En 2014, l'association a obtenu le label du Défenseur des droits dédié à la célébration du 25ème anniversaire de la Convention des droits de l'enfant pour l'Espace Audition de l'Enfant de Dieppe mis en place par l'association. Cette labellisation est une très belle reconnaissance du travail mené par le service et par l'association.

L'Espace Audition de l'Enfant a ouvert sur le territoire de Dieppe en avril 2011.
Ce service s'adresse à tout mineur capable de discernement afin qu'il puisse être entendu dans toute procédure judiciaire le concernant, conformément à différentes dispositions légales. Cette action représente une grande avancée pour la promotion et le respect du droit des enfants et l'association Les Nids mets à disposition de tous les intervenants judiciaires, sur le territoire de Dieppe mais également sur celui du Havre.
Cet espace, depuis sa création, a été largement plébiscité par les magistrats aux affaires familiales du Tribunal de Grande Instance de Dieppe.
A ce jour ce service a reçu plus de 150 enfants dans le cadre de séparations familiales. Les magistrats, bien qu'ayant la possibilité de procéder directement aux dites auditions, font ainsi régulièrement confiance à l'expertise et à l'éthique des professionnels de l'association Les Nids en leur déléguant cette audition, toutes les fois où ils estiment nécessaire qu'un tiers, selon un protocole des plus exigeants, puissent recueillir la parole de l'enfant.

Le pôle « insertion logement » de Dieppe primé

En partenariat avec l'antenne de la Croix Rouge de Dieppe, le Forjecnor 2000, le CARA et le bailleur social Sodineuf, Les Nids de Dieppe ont concrétisé un projet original et valorisant pour l'insertion sociale des familles : les bénéficiaires peuvent choisir des meubles à l'antenne de la Croix Rouge qu'ils remettent en état pour leur logement, via des ateliers spécifiques de rénovation. L'objectif est de travailler avec les familles sous un autre angle, pédagogique et non moralisateur, afin de recréer du lien social mais aussi d'aider celles-ci à se sentir « bien chez elles » et faciliter l'appropriation de leur logement, base d'un bon (re)départ pour toute la famille.
Ce projet novateur a été primé lors des 4e rencontres de l'innovation sociale qui se sont déroulées en début d'année à Bordeaux.

Rétrospective 2014 en image

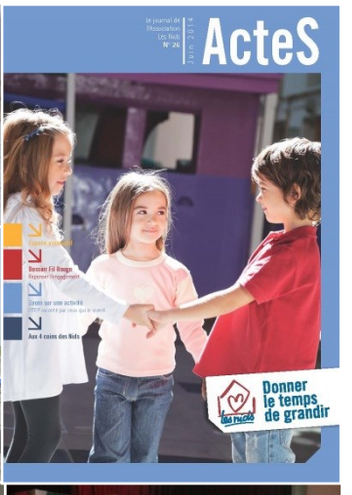

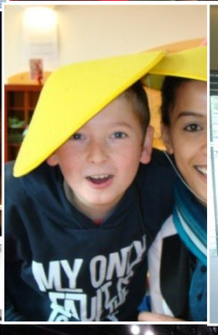

Donner
le temps
de grandir

Association Les Nids
Reconnue d'utilité publique
Siège social
27 rue du Maréchal Juin
76130 Mont-Saint-Aignan
Tél : 02.35.76.80.09
siege.social@lesnids.fr

www.lesnids.fr